

DEC24223DAJ

Décision du 24 avril 2024 portant prolongation du mandat de M. Jean-Philippe STEYER en qualité de Chef de Département adjoint du Département TRANSFORM

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 14 novembre 2023 portant prolongation du mandat de M. Jean-Philippe STEYER en qualité de Chef de Département adjoint du Département TRANSFORM à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 30 avril 2024,

Vu la décision du 26 mars 2024 portant nomination de M. Johnny BEAUGRAND en qualité de Chef du Département TRANSFORM pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} mai 2024,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} mai 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024, M. Jean-Philippe STEYER, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est prolongé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département TRANSFORM.

Fait à Paris, le 24 avril 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

